

Projet de note de l'atelier WS 44 – militaires sur le thème “ défense et sécurité ”

1 Contexte général

Cette note dresse un panorama assez exhaustif de tous les sujets qui peuvent être abordés. C'est sans doute très ambitieux. Les participants chinois ou européens, comme les organisateurs du forum peuvent émettre toutes les objections, suggestions et propositions qu'ils jugent utiles.

L'atelier sera principalement composé d'officiers supérieurs, en activité ou en retraite, qui travailleront sur la contribution des forces armées à “ la défense et à la sécurité ”.

La défense concerne plus particulièrement la protection contre les menaces extérieures. La sécurité s'adresse à des menaces non liées explicitement à des agressions militaires. Sous un autre angle, assurer la sécurité c'est apporter la paix et prévenir les conflits. Défendre, c'est préserver une indépendance et une intégrité territoriale, sauvegarder des valeurs et protéger des intérêts fondamentaux. **On conçoit aisément qu'aujourd'hui les deux termes soient étroitement liés, voire indissociables.** La **défense et la sécurité d'un Etat** visent donc à assurer, en tous lieux, tous temps et toutes circonstances, l'intégrité du territoire, la protection de la population et la préservation des intérêts nationaux contre tous types de menaces et d'agressions. Elles participent également au respect des alliances, traités et accords internationaux. Elles ont pour but d'assurer la **liberté, la sécurité et la prospérité des citoyens d'un Etat.**

L'atelier se concentrera sur les aspects militaires, mais il est évident qu'il faudra replacer ces derniers dans le contexte général (économique, social et culturel). Il faut bien comprendre ce que l'on défend. La politique de défense et de sécurité s'inscrit dans la politique générale de l'Etat concerné.

Les forces armées d'un Etat peuvent dissuader par leur existence et leur posture tout agresseur potentiel, participer à la **prévention** des crises, **protéger** les intérêts de cet Etat et **agir**, en légitime défense pour résister à une invasion, ou en étant projetées sur des théâtres extérieurs pour diverses motivations, plus ou moins légitimes d'ailleurs. Dans ce dernier cas, elles peuvent être engagées dans un cadre national¹, en coalition, sur mandat de l'ONU ou d'une organisation internationale. En Europe, certains citoyens s'interrogent sur l'intérêt des ces "opérations extérieures" non directement liées aux intérêts vitaux du pays et à des menaces directes sur les territoires nationaux ou leurs abords. Plusieurs réponses peuvent être apportées :

- une crise lointaine peut se transformer en menace directe, et il vaut mieux que la communauté internationale intervienne au plus tôt sur "l'incendie" ²;
- un outil militaire long à bâtir (plus de 10 ans) et coûteux à entretenir, créé pour dissuader et faire face

¹ De plus en plus rare, surtout pour les anciennes puissances coloniales

² Suivant l'image souvent utilisée, il faut pour éteindre l'incendie un verre dans les premières secondes, un extincteur dans les premières minutes, ensuite c'est le camion de pompiers avec les dégâts afférents

éventuellement en combat de haute intensité à une agression directe improbable est "rentabilisé" en effectuant des missions "nobles" au profit de l'ONU³;

- les Etats ont un devoir moral d'apporter une contribution à l'ONU pour atténuer les souffrances du monde.

La guerre a été longtemps la forme normale de règlement des conflits (continuation de la politique par d'autres moyens pour citer Clausewitz). Cela a conduit aux hécatombes du XXème siècle. Aujourd'hui, fort heureusement, des guerres de haute intensité à l'échelle mondiale apparaissent peu probables, du moins à court ou moyen terme.

Malgré tout, nous sommes loin de vivre dans un monde pacifique. De nouvelles menaces apparaissent qui posent de sérieux défis à la communauté internationale : terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, criminalité transnationale, etc. Des conflits intra-étatiques longs et douloureux (Balkans, Afrique), des guerres et conflits di-symétriques (première Guerre du Golfe, invasion de l'Irak en 2003) ou asymétriques (Irak, Afghanistan, Palestine, Tchétchénie) continuent de ravager la planète.

Aussi bien la Chine que l'Union Européenne souhaitent une gouvernance mondiale, basée sur le multilatéralisme, permettant de considérer l'emploi de la force comme l'ultime recours sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Mais cette Organisation reste faible et est souvent considérée comme impuissante. Selon sa Charte, les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. Mais tout Etat a le droit de se défendre militairement lorsqu'il est agressé directement. Par ailleurs, lorsque le conseil de sécurité le décide, les Etats volontaires mettent des forces à la disposition de l'organisation pour maintenir (sous chapitre VI) ou imposer la paix (sous chapitre VII). Tout Etat a donc le droit de disposer de forces armées répondant à ses besoins de légitime défense, et, selon ses choix politiques et ses ressources, capables d'actions de maîtrise de la violence (basse intensité) ou de coercition (haute intensité), ou à caractère humanitaire, au profit de la communauté internationale.

Il est clair qu'à partir de là, on rentre dans un domaine subjectif. Tout effort important d'un Etat estimé nécessaire pour se défendre, peut être interprété par un autre comme signe d'une menace potentielle d'agression. C'est là que doit s'instaurer le dialogue bi et/ou multilatéral pour éviter une confrontation par manque de compréhension réciproque.

L'Union Européenne, devenue grande puissance économique, n'est pas unie politiquement et ne sait pas, l'expérience le montre, parler d'une seule voix sur le plan diplomatique, malgré la mise en place d'une Politique étrangère et de sécurité commune. Les cultures, les traditions historiques nationales, les liens particuliers avec certaines parties du monde, les intérêts divergents l'en empêchent, ce qui est éminemment regrettable.

Mais sur le plan défense et sécurité, même si tout n'est pas parfait, on constate une lente et inexorable progression. Après plusieurs siècles de violentes confrontations, les Etats de l'Union européenne sont enfin

³ mais se pose le problème de la polyvalence des moyens

en paix. Ils ont pourtant intérêt à unir leurs efforts pour faire face à des menaces communes, pour défendre des valeurs et des intérêts communs. L'Europe a aussi des responsabilités mondiales. **Elle doit devenir une puissance sage** contribuant à la paix mondiale.

Tous les pays européens ne consacrent cependant pas le même effort financier en matière de défense. Certains Etats ne sont pas dans l'OTAN. D'autres sont dans l'OTAN ainsi que dans l'UE et sont attachés à ce que la défense collective, face à une agression extérieure, reste du domaine de l'OTAN. D'autres enfin voient l'Europe de la défense complémentaire de l'OTAN, considèrent que l'Europe doit avoir des capacités autonomes pour des actions dans lesquelles les USA ne voudraient pas s'engager. Il est donc hors de question pour l'instant de parler d'une armée européenne. Pourtant, l'Union européenne dispose maintenant d'une Politique de sécurité et de défense, dont l'objectif central est de renforcer sa capacité à agir sur le plan externe à travers le développement de ses capacités civiles et militaires en matière de prévention des conflits internationaux et de gestion des crises. Elle a adopté une Stratégie européenne pour une Europe unie dans un monde meilleur⁴. Elle dispose d'un comité des chefs d'état-major, d'un état-major propre, d'un centre d'opérations, d'une agence de défense, de groupements tactiques de 1500 hommes. Elle s'est fixée des objectifs ambitieux : 60 000 hommes disponibles en 60 jours pour une durée d'un an. Elle progresse vers son objectif global 2010 : meilleure interopérabilité, élargissement des missions de Petersberg aux opérations de démobilisation, désarmement, réinsertion, développement qualitatif de capacités, diminution des délais d'intervention⁵. Elle est capable de conduire avec succès de nombreuses opérations, telles ARTEMIS et EUFOR en République démocratique du Congo, ALTHEA en Bosnie Herzégovine (en cours), etc. Elle a surtout une approche globale des crises, civile et militaire, que lui envie l'OTAN.

2 découpage de l'atelier

Séance n°1 et 2 : mieux se comprendre

Le but de ces séances est de dresser un portrait de l'environnement géostratégique, vu du côté chinois puis du côté européen. Au préalable, il s'agira de bien s'entendre sur le sens les mots utilisés, de faire une analyse sémantique des termes défense et sécurité, de la notion de défense globale (militaire, économique et civile),

Il s'agira également de faire :

- l'analyse des divers enjeux facteurs de crise : énergie, eau, ressources minières, religions, idéologies, impact du réchauffement climatique, etc.

⁴ document de 2003 de Monsieur Solana

⁵ moins de 10 jours entre décision d'engagement et le début du déploiement

- l'analyse des risques et menaces, à court, moyen et long terme (classiques, mais aussi liés aux armes de destruction massive, à la criminalité et au terrorisme).

Cela conduira à répondre en particulier aux questions suivantes :

- quels sont les intérêts, vitaux, majeurs, de l'Europe et de la Chine,
- quelles sont les valeurs à promouvoir, défendre, pour l'Europe, pour la Chine,
- Y a-t-il des valeurs communes, universelles, pour l'humanité toute entière, pour toutes les civilisations (droits de l'homme, démocratie, etc.),
- faut-il craindre un choc des civilisations, ou une confrontation, notamment dans la zone de l'océan Pacifique, et quel en serait l'impact pour les divers acteurs concernés?

Puis sera dressé un état des lieux des politiques de défense et de sécurité, des stratégies, des concepts et doctrines d'emploi des forces respectifs, en répondant aux questions suivantes.

Comment l'Europe et la Chine assurent-elles leur sécurité et leur défense (de leurs territoires, de leurs populations, de leurs approvisionnements stratégiques, de leurs ressortissants à l'étranger, etc.)?

Quelles capacités et moyens militaires développent-elles, sur terre, sur mer, dans les airs, dans l'espace extra-atmosphérique? Dans quel but ?

Comment conçoivent-elles l'utilisation de la force, lorsque nécessaire et dans le cadre du droit international :

- pour les opérations de maîtrise de la violence (appelées aussi de maintien de la paix, de basse intensité, opérations autres que la guerre) ;
- pour les opérations de coercition (imposition de la paix, guerre de haute intensité)?

Comment envisagent-elles de conduire un conflit de type asymétrique? Quelles règles d'engagement faut-il donner aux forces militaires? Peut-on accepter de les engager en les laissant impartiales, et impuissantes, face à des crimes de guerre ou contre l'humanité? Quels sont donc les critères et les conditions nécessaires à leur engagement?

Séance N°3 - responsabilités communes ; comment éviter les conflits, agir en faveur de la paix et la sécurité dans le monde

Comment l'Europe et la Chine peuvent-elles contribuer à une gouvernance mondiale multipolaire facteur de paix et de sécurité?

Quand et comment prévenir les crises, dissuader les agresseurs potentiels?

Quand et comment agir lorsque nécessaire, alors que les besoins dépassent les capacités de la communauté internationale, sur quels critères objectifs⁶?

Comment agir efficacement pour ne pas s'enliser sur un théâtre ("first in, first out"), alors que les problèmes à résoudre ne sont pas à la portée des seuls militaires, et nécessitent beaucoup de temps?

⁶ c'est trop souvent sous la pression des médias

Quel peut/doit être le rôle de l'ONU, de l'Union Européenne, de la Chine, de l'Alliance atlantique, des organisations régionales (Union Africaine, etc.), des USA?

Séance N° 4 - agir ensemble autour des défis communs: quelles relations aux plans défense et sécurité entre la Chine et l'Europe pour mieux assumer leurs responsabilités planétaires

C'est la séance de bilan et de conclusion. Elle doit permettre de répondre en particulier à la question suivante.

Quelles coopérations concrètes, quels échanges, peut-on envisager entre l'Europe et la Chine en matière de défense et de sécurité?

L'Europe, aire de paix, a l'ambition d'établir des rapports apaisés avec le monde et, pour commencer, avec son voisinage. La Chine n'a-t-elle pas le même grand dessein en Asie? Comment conjuguer ces deux volontés pour qu'elles se renforcent l'une l'autre?



Auteur: Patrice MOMPEYSSIN



<http://www.d-p-h.info/spip.php?article5&lang=fr>